



Divorce sans travail garde d'enfant

Par **kalakala_old**, le **23/07/2007 à 15:00**

J'avais deux enfants d'un précédent mariage lorsque nous nous sommes connus. Nous avons vécu en concubinage puis nous avons eu un fils. Nous nous sommes mariés. Avec son accord je suis parti dans mon pays pour 6 mois. A mon retour il veut demander le divorce car il ne supporte plus l'un de mes fils malade. Il dit qu'il nous déteste. Il a aussi rencontré une autre personne durant mon absence mais ne l'avoue pas.

J'ai arrêté de travailler à la naissance de notre fils. Je suis donc sans ressource.

Ma question est: ai-je une chance d'avoir la garde de notre fils et puis-je prétendre à rester dans la maison pour élever notre fils qui est très chagriné et très perturbé à l'annonce de notre divorce.

Merci pour vos réponses.

Par **poupee_russe92**, le **23/07/2007 à 16:43**

Bonjour madame,

ces moments sont toujours très difficiles.

Juridiquement parlant, la destinée de l'enfant est faite en principe en **son seul intérêt** et il en dépendra donc la désignation du parent qui en aura la garde. Dans la mesure où votre mari semble le rejeter, il est peu probable qu'il en obtienne la garde. La garde vous sera confiée si vous êtes en mesure d'élever votre enfant (psychologiquement, financièrement, affectivement...).

Concernant la pension alimentaire, le juge seul décide de son montant. Elle dépend bien sûr

de vos ressources, de la garde de l'enfant dans la mesure où vous l'obtiendrez etc.

Votre mari a t il déjà engagé une procédure de divorce?

Votre mari souhaite peut être que vous quittiez la maison pour plaider un abandon de domicile.

En attente de plus de précisions de votre part, je vous conseille vivement de vous rapprocher d'un organisme associatif où vous trouverez des conseils juridiques et éventuellement des aides concrètes. Peut être pouvez vous vous renseigner auprès de votre commune? Voyez notamment les centres communaux d'action sociale...

Bien à vous.

Cordialement.

Esther

Par **kalakala_old**, le **24/07/2007** à **14:19**

Merci Esther pour votre réponse.

Non, mon mari ne rejette pas notre enfant. C'est l'un de mes fils qui est schizophrène qu'il rejette. Je ne sais pas si mon mari a déjà entamé sa demande de procédure de divorce, en tout cas tous les jours il me harcèle pour que j'accepte le divorce à l'amiable, ce que je refuse car moi je ne désire pas casser mon foyer, c'est lui. Je l'ai toujours aimé et l'aime encore malgré les horreurs qu'il me dit.

Par **poupee_russe92**, le **24/07/2007** à **15:39**

Bonjour Mme,

Le divorce à l'amiable exige votre consentement. Dans votre situation et aux vues de vos attentes je vous conseille bien sûr de ne pas vous engager dans une telle procédure.

Néanmoins vous n'avez pas à subir les pressions de votre mari et pour pouvoir quitter le domicile le temps de trouver une solution correcte pour tous, vous devez faire constater cette situation de crise par des instances juridiques voire médicales.

Je ne peux que vous conseiller à nouveau de vous rapprocher d'associations qui aident les femmes dans ce genre de situations. (<http://www.infofemmes.com/>)

Consultez également le site : <http://www.elledivorce.com> qui vous éclairera sur certains points.

Cordialement.

Esther

Par **kalakala_old**, le **26/07/2007** à **09:58**

Bonjour Hesther,

Merci pour tous ces conseils. Je suis aller effectivement me renseigner à la mairie, aux conseils juridiques, ils m'ont dit qu'il n'est pas impossible que j'obtienne la garde de mon fils, car c'est ce qui me chagrine le plus, ne pas pouvoir m'occuper de mon fenfant. Pendanr mon absennce, il le laissait trop livrer à lui même , ne le soignant même pas lorsqu'il était malade. C'était l'ami de ma mère qui l'avait emmené au médecin car mon enfant avait le visage recouvert de boutons.Je vais retirer mon message car il le reconnaîtrait s'il le voit et pourrait s'en servir contre moi, comme preuve comme quoi je suis dépressive. Mon fils c'est la seul personne qui me fait aller de l'avant. Encore merci.

Par **poupee_russe92**, le **26/07/2007** à **10:07**

Ravie d'avoir pu vous aider.

Merci à vous.

Esther